

Fondation Québec Philanthrope

États financiers
31 décembre 2018



Rapport des auditeurs indépendants

Aux membres de la
Fondation Québec Philanthrope

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Fondation Québec Philanthrope** (la «Fondation»), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018 et l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations contenues dans le rapport d'activité 2018 de la fondation

Les autres informations que nous avons obtenues à la date de notre rapport se composent des informations contenues dans le rapport d'activité 2018 de la fondation. La responsabilité des autres informations incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young s.r.l./s.e.v.c.r.l.¹

Québec, Canada
Le 8 mai 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A129648

Fondation Québec Philanthrope

Bilan

Au 31 décembre

	2018	2017
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 457 236	1 772 859
Débiteurs [note 3]	193 678	140 060
Trésorerie et partie des placements échéant en deçà d'un an [note 4]	2 161 496	347 932
Frais payés d'avance	25 263	7 538
Total de l'actif à court terme	3 837 673	2 268 389
Placements [note 4]	51 806 678	51 215 318
Valeur de rachat de polices d'assurance vie [note 5]	296 729	282 272
Immobilisations corporelles [note 6]	20 202	20 263
	55 961 282	53 786 242
Passif et actifs nets		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus [note 7]	41 788	63 724
Dons reportés	13 635	12 185
Total du passif à court terme	55 423	75 909
Actifs nets		
Fond philanthropique affecté [annexe I]		
Capital [note 8]	52 530 160	49 619 499
Montants distribuables	3 086 759	3 802 648
	55 616 919	53 422 147
Fonds d'administration [annexe II]		
Non affecté	268 738	267 923
Investi en immobilisations corporelles	20 202	20 263
	288 940	288 186
	55 905 859	53 710 333
	55 961 282	53 786 242

Engagement [note 12]

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du Conseil


Administrateur


Administrateur

Fondation Québec Philanthrope

État des résultats et de l'évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 décembre

	2018			2017	
	Fonds philanthropique affecté [annexe I] \$	Fonds d'administration [annexe II] \$	Transactions interfonds \$	Total \$	Total \$
Produits					
Dons	8 606 724	95 140	(63 000)	8 638 864	4 172 567
Revenus de placements [nets des frais de gestion de 284 948 \$ en 2018 et de 253 316 \$ en 2017]	1 150 051	33 623	—	1 183 674	834 725
Variation de la valeur de rachat des polices d'assurance vie	14 457	—	—	14 457	69 044
Activités philanthropiques	—	79 502	—	79 502	73 690
Honoraires d'administration des fonds sous gestion et des fonds philanthropiques affectés	—	859 355	(537 066)	322 289	217 225
Autres produits	—	58 367	(11 072)	47 295	40 097
	9 771 232	1 125 987	(611 138)	10 286 081	5 407 348
Charges					
Aide financière	3 397 546	—	(63 000)	3 334 546	2 678 575
Honoraires d'administration des fonds philanthropiques affectés	548 138	—	(548 138)	—	—
Coût des polices d'assurance vie	110 425	—	—	110 425	316 602
Frais d'administration [annexe III]	—	997 569	—	997 569	739 782
Activités philanthropiques	—	127 664	—	127 664	100 819
	4 056 109	1 125 233	(611 138)	4 570 204	3 835 778
Variation de la juste valeur des placements	(3 520 351)	—	—	(3 520 351)	3 793 828
Excédent des produits sur les charges	2 194 772	754	—	2 195 526	5 365 398
Actifs nets au début de l'exercice	53 422 147	288 186	—	53 710 333	48 344 935
Actifs nets à la fin de l'exercice	55 616 919	288 940	—	55 905 859	53 710 333

Voir les notes afférentes aux états financiers

Fondation Québec Philanthrope

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre

	2018	2017
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	2 195 526	5 365 398
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Variation de la juste valeur des placements	3 520 351	(3 793 828)
Variation de la valeur de rachat des polices d'assurance vie	(14 457)	(69 044)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	—	7 768
Amortissement des immobilisations corporelles	3 161	2 794
Dons de placements en actions	(11 665)	—
Revenus de placements réinvestis	(1 377 316)	(1 086 518)
Frais de gestion perçus à même les placements	268 925	259 400
	4 584 525	685 970
Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement <i>[note 10]</i>	(91 829)	67 418
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	4 492 696	753 388
Activités d'investissement		
Acquisitions de placements	(6 183 016)	(6 134 410)
Produit de la cession de placements	3 277 012	5 682 580
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(3 100)	(19 940)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 909 104)	(471 770)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 583 592	281 618
Trésorerie et des équivalents de trésorerie au début de l'exercice	2 033 087	1 751 469
Trésorerie et des équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice ^{a)}	3 616 679	2 033 087
a) La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des éléments suivants :		
Trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 457 236	1 772 859
Trésorerie incluse aux placements	2 159 443	260 228
	3 616 679	2 033 087

Voir les notes afférentes aux états financiers

Fondation Québec Philanthrope

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

1) Statuts constitutifs et nature des activités

La Fondation Québec Philanthrope [la «Fondation»], est une fondation publique constituée en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*. Ses activités consistent principalement à promouvoir la philanthropie, notamment par la création de fonds philanthropiques et l'attribution d'aide financière. De plus, la Fondation peut gérer des fonds qui lui sont confiés à des fins de gestion par des organismes de bienfaisance enregistrés.

La Fondation est membre de l'organisme Fondations communautaires du Canada.

2) Principales méthodes comptables

Les présents états financiers sont préparés conformément à la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, « Normes comptables pour les organismes sans but lucratif », qui énoncent les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif au Canada, et comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Comptabilisation des produits

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Les apports en dotation pour les fonds philanthropiques sont constatés dans le fonds philanthropique affecté. Les apports en dotation afférents aux activités d'administration sont inscrits à titre de produits du fonds d'administration dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les dons reçus devant être distribués à court terme, selon le désir des donateurs, sont inscrits à titre de montants distribuables dans le fond philanthropique affecté.

Les revenus de placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et présentés, nets des frais de gestion afférents.

Les produits tirés des activités philanthropiques, les dons et les honoraires d'administration sont comptabilisés lorsqu'un arrangement existe ou que la promesse de don est signée par le donateur, que les services ont été rendus ou que les activités ont été réalisées, que le prix est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Description des fonds

Fonds philanthropique affecté

Le fonds philanthropique affecté est constitué du capital et des montants distribuables. Le capital comprend les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être conservés à perpétuité ou distribuables à une date déterminée. Les montants distribuables sont composés des rendements distribuables établis en conformité avec la politique de distribution de la Fondation et des montants en transit.

Fondation Québec Philanthrope

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

La politique des montants distribuables pour le capital prévoit que l'allocation annuelle des rendements des placements s'effectue selon l'ordre suivant :

- Frais de gestion des placements
- Frais d'administration
- Rendements distribuables
- Capitalisation

Les rendements distribuables sont déterminés annuellement sur la base du capital de l'exercice précédent selon la politique qui indique présentement 3,5 % [3,5 % en 2017]. Depuis 2015, les créateurs de fonds peuvent demander d'augmenter le montant des rendements distribuables au-delà du taux-cible annuel en conformité avec les paramètres établis dans la politique des montants distribuables de la Fondation.

Les montants distribuables comprennent également des dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être distribués à court terme.

Fonds d'administration

Le fonds d'administration regroupe les activités courantes de fonctionnement de la Fondation et les activités relatives aux immobilisations corporelles nécessaires au fonctionnement de la Fondation.

Instruments financiers

a) Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie et les équivalents de trésorerie et des débiteurs (à l'exception des sommes à recevoir de l'État). Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

b) Dépréciation

S'il existe des indications d'une possible dépréciation, la Fondation doit déterminer s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs attendus de cet actif financier. Le montant de toute perte de valeur est déterminé en comparant la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des trois montants suivants :

Fondation Québec Philanthrope

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

- i) la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif, calculée au moyen d'un taux d'intérêt actuel du marché, approprié à cet actif;
- ii) le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture du bilan;
- iii) la valeur de réalisation de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif, déduction faite de l'ensemble des coûts nécessaires à l'exercice de la garantie.

Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

c) Coûts de transaction

La Fondation comptabilise les coûts de transaction aux résultats de l'exercice lorsqu'ils sont engagés. Cependant, pour les instruments financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement, les coûts de transaction directement attribuables à la création, l'émission ou à la prise en charge de l'instrument financier sont comptabilisés à même le coût de l'instrument financier.

Placement en actions d'une société privée

Le placement en actions d'une société privée est comptabilisé au coût.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Améliorations locatives	Durée résiduelle du bail
Mobilier et équipement	3 ans

Impôts sur les bénéfices

La Fondation n'est pas assujettie aux impôts sur les bénéfices en raison de son statut de fondation publique.

3) Débiteurs

	2018	2017
	\$	\$
Dons à recevoir et autres débiteurs	158 305	120 270
Sommes à recevoir de l'État	29 108	19 790
Dividendes à recevoir	6 265	—
	<u>193 678</u>	<u>140 060</u>

Fondation Québec Philanthrope

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

4) Placements

	2018 \$	2017 \$
Trésorerie	2 159 443	260 228
Actions privilégiées d'une société privée [valeur de rachat : 62 658 \$]	62 658	62 658
Compte d'épargne à taux progressif, échu en février 2018	—	45 405
Obligations, taux variant de 2,50 % à 6,25 % [2,35 % à 6,25 % au 31 décembre 2017], échéant entre décembre 2019 et juin 2043	69 307	167 014
Actions de sociétés cotées en bourse	268 765	400 314
Fonds communs de placements	51 936 458	50 627 631
	53 968 174	51 563 250
Trésorerie et partie des placements échéant en deçà d'un an	2 161 496	347 932
	51 806 678	51 215 318

5) Polices d'assurance vie

La Fondation a été désignée comme étant propriétaire et bénéficiaire de polices d'assurance vie. Au 31 décembre 2018, le capital assuré de ces polices d'assurance vie totalise 7 529 581 \$ [7 411 915 \$ en 2017].

6) Immobilisations corporelles

	2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	23 040	2 838	20 202
Mobilier et équipement	2 691	2 691	-
	25 731	5 529	20 202

	2017		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	19 940	499	19 441
Mobilier et équipement	2 691	1 869	822
	22 631	2 368	20 263

Fondation Québec Philanthrope

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

7) Crédoiteurs et frais courus

	2018 \$	2017 \$
Comptes fournisseurs et frais courus	4 639	35 776
Salaires et vacances à payer	37 149	27 947
	41 788	63 724

8) Capital

Au terme des ententes conclues entre les donateurs et la Fondation, les dons demeurent la propriété de la Fondation et des modalités de versement de l'aide financière sont prévus dans une perspective perpétuelle, pour une période de plus de 5 ans, pour une période de 1 an à 5 ans ou au cours de la prochaine année. Les montants de capital compris dans le Fonds philanthropique affecté se répartissent comme suit :

	2018 \$	2017 \$
À perpétuité	47 452 648	48 631 934
Plus de 5 ans	4 089 946	99 815
De 1 an à 5 ans	698 076	887 750
Moins de 1 an	289 490	—
	52 530 160	49 619 499

9) Fonds sous gestion

Dans le cadre de ses activités, la Fondation gère des sommes totalisant 26 343 432 \$ [25 932 877 \$ au 31 décembre 2017] qui lui sont confiées par des organismes de bienfaisance enregistrés, notamment dans le cadre des programmes Mécénat Placements Culture et Placement Réussite.

10) Flux de trésorerie

L'incidence de la variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement se résume comme suit :

	2018 \$	2017 \$
Débiteurs	(53 618)	64 335
Frais payés d'avance	(17 725)	(7 538)
Crédoiteurs et frais courus	(21 936)	13 902
Dons reportés	1 450	(3 281)
	(91 829)	67 418

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

11) Instruments financiers

La Fondation est exposée à divers risques financiers découlant d'opérations relatives aux instruments financiers. L'information ci-dessous est utile pour évaluer l'étendue des risques auxquels la Fondation est exposée.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Fondation est exposée à ce risque relativement à ses débiteurs.

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation effectue le suivi de ses créances. La Fondation ne croit pas être exposée à un degré de risque plus élevé que la normale à l'égard de ses débiteurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. La Fondation est exposée à ce risque à l'égard de ses créditeurs et frais courus et de son engagement indiqué à la note 12.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêts du marché. La Fondation est exposée à un risque de juste valeur relativement à ses placements portant intérêt à taux fixe.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché [autre que celle découlant du risque de taux intérêt], que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée au risque de prix autre à l'égard de ses placements dans des instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif.

Pour gérer le risque de taux d'intérêt et de prix autre, la Fondation a mis en place une politique de placements dont l'objectif général est d'optimiser le rendement des placements tout en assumant un niveau de risque approprié. Le portefeuille est diversifié par une approche risque-rendement dans l'objectif de conserver la valeur du capital en fonction des contraintes de distribution.

12) Engagement

La Fondation s'est engagée jusqu'en octobre 2027 pour la location de ses bureaux. Les loyers minimums futurs totalisent 645 503 \$ et comprennent les versements annuels suivants pour les cinq prochains exercices : 2019 – 68 308\$; 2020 – 69 193\$; 2021 – 70 077\$; 2022 – 70 961\$ et 2023 – 71 845\$.

Fondation Québec Philanthrope

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

13) Informations comparatives

Certains chiffres des états financiers de l'exercice précédent ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Fonds philanthropique affecté

Exercice clos le 31 décembre

	2018			2017
	Capital	Montants distribuables	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Dons	7 684 540	922 184	8 606 724	4 143 037
Revenus de placements [nets des frais de gestion de 284 948 \$ en 2018 et de 253 316 \$ en 2017]	1 139 241	10 810	1 150 051	817 343
Variation de la valeur de rachat des polices d'assurance vie	14 457	—	14 457	69 044
Autres produits			—	30 000
	8 838 238	932 994	9 771 232	5 059 424
Charges				
Aide financière	63 000	3 334 546	3 397 546	2 678 575
Honoraires d'administration des fonds philanthropiques affectés	525 593	22 545	548 138	514 360
Coût des polices d'assurance vie	110 425	—	110 425	316 602
	699 018	3 357 091	4 056 109	3 509 537
Variation de la juste valeur des placements	(3 487 260)	(33 091)	(3 520 351)	3 793 828
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	4 651 960	(2 457 188)	2 194 772	5 343 715
Actifs nets au début de l'exercice	49 619 499	3 802 648	53 422 147	48 078 432
Transferts internes	(147 728)	147 728	—	—
Distributions annuelles	(1 593 571)	1 593 571	—	—
	47 878 200	5 543 947	53 422 147	48 078 432
Actifs nets à la fin de l'exercice	52 530 160	3 086 759	55 616 919	53 422 147

Voir les notes afférentes aux états financiers

Fonds d'administration

Exercice clos le 31 décembre

	2018			2017
	Non affecté	Investi en immobilisations corporelles	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Dons	95 140	—	95 140	29 530
Revenus de placements [nets des frais de gestion de nil \$ en 2018 et de 3 746 \$ en 2017]	33 623	—	33 623	17 382
Activités philanthropiques	79 502	—	79 502	73 690
Honoraires d'administration des fonds sous gestion et des fonds philanthropiques affectés	859 355	—	859 355	731 585
Autres produits	58 367	—	58 367	10 097
	1 125 987	—	1 125 987	862 284
Charges				
Frais d'administration [annexe III]	994 408	3 161	997 569	739 782
Activités philanthropiques	127 664	—	127 664	100 819
	1 122 072	3 161	1 125 233	840 601
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	3 915	(3 161)	754	21 683
Actifs nets au début de l'exercice	267 923	20 263	288 186	266 503
Investi en immobilisations corporelles	(3 100)	3 100	—	—
	264 823	23 363	288 186	266 503
Actifs nets à la fin de l'exercice	268 738	20 202	288 940	288 186

Voir les notes afférentes aux états financiers

Frais d'administration

Exercice clos le 31 décembre

	2018	2017
	\$	\$
Salaires, honoraires et charges sociales	683 152	501 127
Publicité, promotion et frais de représentation	99 890	61 543
Loyer	72 472	43 064
Services professionnels	46 272	26 950
Fournitures de bureau et papeterie	27 713	23 733
Support et équipement informatique	18 450	15 966
Aménagement des locaux	16 475	16 941
Taxes municipales	9 594	21 832
Télécommunications	8 376	8 122
Autres frais d'administration	6 809	4 788
Frais bancaires	5 205	5 154
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	—	7 768
Amortissement des immobilisations corporelles	3 161	2 794
	997 569	739 782

Voir les notes afférentes aux états financiers